

LE JOURNAL DES BOVÉNIENS

MAI 2025

NUMÉRO 79



Église Saint-Martin,
la réouverture tant attendue!

Eglise Saint-Martin, la réouverture

Après presque deux ans de fermeture, c'est symboliquement le dimanche de Pâques que l'église a pu de nouveau accueillir la population.

Cet événement, tant attendu, a fédéré le déplacement de bon nombre de fidèles et c'est dans une église comble que Monsieur le Maire a prononcé son discours de réouverture. Monsieur Pierre CARE, Président de l'association « Sauvons notre église », a été mis à l'honneur et a reçu la médaille de la ville pour son investissement dans le projet. L'abbé Henri ALGLAVE a ensuite officié la messe et célébré les premiers baptêmes de l'année.

Il faut rappeler qu'un travail titanesque a été réalisé avant d'aboutir à cette réouverture avec notamment l'enlèvement de la charpente, le remplacement des ardoises et le taillage des pierres par des ouvriers des bâtiments de France. Comme tous travaux, les entreprises ont dû faire face à des imprévus ce qui a prolongé la durée de la restauration.

En ce qui concerne la partie chiffrée :

- 824 000€ c'est le coût total des travaux, financé à 80% par l'Etat, la Région, le Département, la Fondation du Patrimoine avec un reste à charge de 20% pour la commune,
- 53 000€ c'est le montant des dons des particuliers recueillis par l'association Sauvons notre Eglise.

Monsieur le Maire a tout de même regretté dans son discours la non-participation financière du Diocèse.

Au-delà de l'investissement financier, c'est surtout grâce à l'union et à la mobilisation de tous les bénévoles que la date d'inauguration choisie a pu être honorée.

En effet, les bénévoles, les associations telles que « Sauvons notre église », « les Amis de St Martin » ... mais aussi les services municipaux ont travaillé d'arrache-pied dès la fin des travaux pour le nettoyage final de l'intérieur de l'église (bancs, autel et sacristies), la mise en place d'un nouvel éclairage intérieur ainsi que l'aménagement extérieur (nettoyage et rejointoiement des pavés, des escaliers, gravillonnage du chemin).

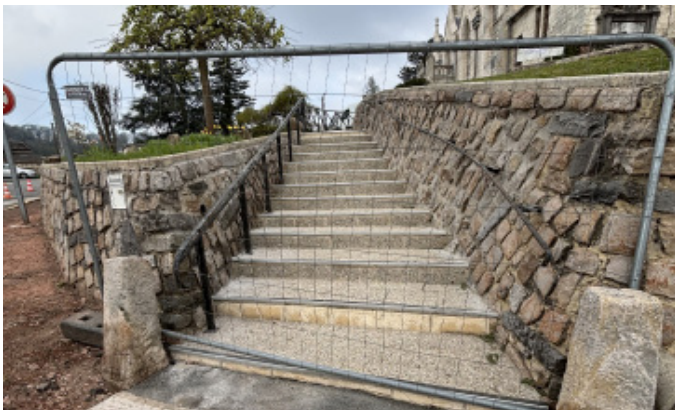
La commune a financé la pose d'enrobés sur le trottoir qui entoure l'église.

Un grand merci à tous pour leur participation humaine et financière.

Rendez-vous pour la phase 3 qui consistera en la restauration des sous-bassements.



Retour en images sur la préparation de la réouverture ...



Evènements à venir

MAI

23 - Ecole Primaire - fête des parents - salle de sports

JUIN

07 - Ecole de Musique/Ecole Primaire - Concert - salle F. Arthaud

14 - Ecole Maternelle - fête de fin d'année - école Marie Curie

22 - Ecole de Musique de Bouvigny - fête de la musique - jardin de la maison des associations

27 - Ecole Primaire - fête de fin d'année - salle F. Arthaud

JUILLET

05 - FCB - soirée année 80 - salle des fêtes

06 - Réception des anciens du centre - salle des fêtes

06 - FCB - Concours de manille - salle des fêtes

14 - Ducasse du centre de Bouvigny

14 - Fête nationale - jeux - feu d'artifice - bal gratuit

AOUT

15/16 - Ducasse de Marqueffles organisée par le comité des fêtes de Marqueffles et la Municipalité.

SEPTEMBRE

06 - Pas-de-Calais Libéré - Place du village

28 - Cycle affaires - cyclo - randonnée - salle F. Arthaud

Site officiel de la Mairie pour ne rien
manquer de l'actualité de votre commune



Le journal des Bovénien

Ville de Bouvigny-Boyeffles.

Mairie

Place Patou

62172 BOUVIGNY-BOYEFFLES

Tél : 03.21.29.16.59

Mail : mairie.bouvigny-boyeffles@wanadoo.fr

Site web : www.bouvigny-boyeffles.fr

Directeur de la publication : Maurice VISEUX

Réalisation : service communication

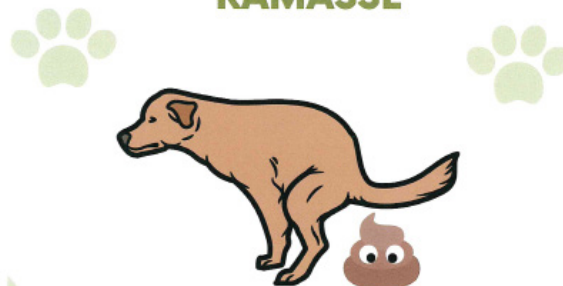
Journal édité par la Mairie

de Bouvigny-Boyeffles

Distribué gratuitement - IPNS



UN MAÎTRE RESPONSABLE RAMASSE



Pour les enfants, pour les
promeneurs et pour les agents
municipaux, merci de ramasser
les crottes de vos chiens

Afin de faciliter son passage,
nous vous demandons de ne pas stationner sur le
trottoir, devant votre habitation, ce jour-là.

Condensé des délibérations du Conseil Municipal du 20 février 2025

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal est publié sur le site
www.bouvigny-boyeffles.fr

* Procès-verbal séance du 03 décembre 2024

Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

* Approbation du compte de gestion 2024

En fonctionnement, le montant total des dépenses est de : 1 951 199.25€

le montant total des recettes est de : 2 230 649.31€

Le résultat est de + 279 450.06€

En investissement, le montant total des dépenses est de : 878 796.93€

le montant total des recettes avec résultat reporté N-1 est de : 1 168 266.01€

Le résultat est de + 289 469.08€

En investissement, le montant total des restes à réaliser en dépenses est de : 175 754.61€

le montant total des restes à réaliser en recettes est de : 314 543.14€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2024.

* Approbation du compte administratif 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2024 (identique au compte de gestion).

* Tableau des subventions aux associations 2025

Le conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le tableau des subventions aux associations pour le budget 2025.

* Subvention CCAS 2025

Le conseil Municipal, à l'unanimité, vote une subvention de 23 000€ au CCAS pour l'année 2025.

* Colonie 2025

Le Conseil municipal, à l'unanimité : ACCEPTE le projet de colonie 2025 ainsi que les tarifs proposés, AUTORISE le paiement mensuel par les familles de février à juin, LIMITE le nombre de places à 21 participants, ACCEPTE de déléguer à un prestataire l'organisation du séjour de vacances.

* Création d'emplois et ouverture centre de loisirs juillet-août

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser l'ouverture d'un centre de loisirs du 07 Juillet 2025 au 14 Août 2025,
- que les tarifs seront ceux définis par la délibération n°2016-015,
- de créer, en conséquence, au maximum 38 emplois,
- d'autoriser le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement,
- que les personnes seront rémunérées selon la délibération n°2024-021,
- que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

* Création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De créer, pour la période juillet-août 2025, 8 emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité, dans le grade d'adjoint technique,
- D'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement,
- Que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

* Création d'un emploi non permanent

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de créer un emploi non permanent,
- d'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement,
- que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

*** Information : décision du maire**

Le conseil municipal est informé que par décision du maire n°2024-08, en date du 09 décembre 2024, un nouvel avenant concernant le marché à procédure adaptée pour les travaux de restauration de l'église Saint-Martin a été signé.

*** Fonds de concours transition durable et soutien aux communes du territoire 2025**

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de déposer un dossier de fonds de concours au titre de l'année 2025, tout en utilisant le reliquat 2024, pour les travaux suivants : rénovation de 2 classes à l'école maternelle (peinture, volets, toiture) et rénovation de la salle des fêtes (changement des portes), au titre des projets contribuant au renforcement des équipements publics,
- de conserver le possible reliquat (selon le montant définitif des fonds de concours de l'année 2025) et de le reporter pour 2026.

Condensé des délibérations du Conseil Municipal du 02 avril 2025

*** Procès-verbal séance du 20 février 2025**

Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

*** Affectation des résultats**

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter les résultats de la manière suivante :

- + 289 469.08€ au compte 001 (résultat d'investissement reporté)
- + 279 450.06€ au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)

*** Taux d'imposition des taxes directes locales 2025**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide pour l'année 2025, à l'unanimité:

- de ne pas modifier les taux d'imposition,
- d'appliquer par conséquent les taux suivants :
 - Taxe foncière bâtie : 51.89%
 - Taxe foncière non bâtie : 99.36%
 - Taxe d'habitation : 18,58 %

*** Budget primitif 2025**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adopte le budget primitif communal de l'exercice 2025 arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
TOTAL DES DEPENSES	2 191 662.23 €	1 087 000.99 €
TOTAL DES RECETTES	2 191 662.23 €	1 087 000.99 €

- autorise le maire à procéder, si besoin, à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section (hors crédits relatifs aux dépenses de personnel) dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section (fonctionnement et investissement).

*** Admission en non-valeur**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de procéder à l'admission en non-valeur du titre suivant : Titre n°377, année 2023, centre de loisirs, montant 29.40€.

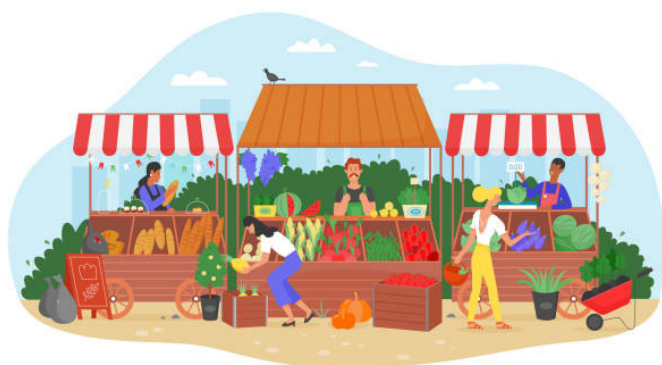
*** Attribution de compensation 2025**

Le Conseil communautaire du 6 mars 2025 a voté les montants attribués à chaque commune.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'approuver pour l'année 2025 une révision libre des Attributions de Compensation et le maintien de l'écrêtement des communes dont le solde DSC serait excédentaire par rapport à 2021, via une correction à la baisse des attributions de compensation telle que figurant sur la délibération du 6 mars 2025 de la CALL, soit pour la commune de Bouvigny-Boyeffles, un montant d'AC 2025 de 260 423.89€.

Marché hebdomadaire



Notre marché hebdomadaire se tient sur le parking de la salle de sports le jeudi de 15h à 19h. Vous y trouverez un boucher charcutier et un fromager.



Vous êtes nouvel arrivant ? Venez nous rencontrer !

Bien que cela ne revête aucun caractère obligatoire, il peut être intéressant pour les nouveaux habitants de se faire connaître en mairie (dans le respect de la réglementation RGPD) :

- Une information vous sera donnée sur les activités municipales : le fonctionnement des écoles, associations, événements, etc ... ce sera l'occasion de vous inscrire sur la liste électorale ;
- Se faire répertorier pour l'inscription au plan communal de sauvegarde ainsi qu'un plan canicule pour les personnes vulnérables ;
- La mairie prendra note des administrés de 60 ans et plus afin de recevoir l'invitation pour les banquet des aînés qui a lieu en octobre chaque année mais également des habitants de 70 ans et plus pour qu'ils puissent recevoir l'invitation pour l'attribution du colis de Noël ;
- De même le secrétariat convoque les jeunes dès leur 18ème anniversaire en vue d'une remise de cadeau ;
- Un cadeau de bienvenue vous sera remis lors de votre visite.

Propriétaire d'animaux en situation de précarité

Aujourd'hui, plus d'un français sur deux possède un chien ou un chat. Ce chiffre est révélateur de la place majeure tenue par l'animal de compagnie dans les foyers et dans la société.

Cependant, les difficultés financières des ménages viennent fragiliser cette relation. En effet, les dépenses de santé liées aux animaux peuvent être importantes. Les vétérinaires ne possèdent pas de tarifs conventionnels et la facture s'avère souvent élevée. Cependant, des aides existent pour les frais vétérinaires parfois ignorées du grand public. Des alternatives solidaires (sous conditions de ressources) permettent ainsi de réduire la facture des soins effectués chez le vétérinaire : les dispensaires de la SPA ou les vétérinaires adhérents de l'association « Vétérinaires pour tous ».



Pour vérifier votre éligibilité au dispositif, veuillez-vous rendre sur le site :



De plus, le dispensaire de la SPA situé 11 rue Nicolas Leblanc à Liévin, permet aux personnes à faibles ressources, SDF, étudiants, bénéficiaires des minima sociaux de faire soigner, vacciner, stériliser et identifier leur animal. Une contribution libre aux frais de fonctionnement permet d'aider la SPA à poursuivre ses actions, ce geste ne conditionnant pas la fourniture des soins.

Réunion compostage



Mercredi 26 mars 2025 au soir, la municipalité de Bouvigny-Boyeffles a accueilli les services de l'agglomération de Lens-Liévin afin d'effectuer une réunion d'informations sur le compostage en présence de Mr BAUCHET Dominique et Mr BRISSE Jean-Jacques, adjoints au Maire ainsi que de Mr MESSENT Sébastien, Maire de WINGLES, Conseiller Délégué Chargé de la politique « zéro déchet » et de la lutte contre les dépôts sauvages à la CALL.

L'objectif : former les habitants sur l'utilisation du composteur.

A l'issue de la réunion, les participants ont pu repartir avec un kit de compostage composé d'un bio-seau et d'un composteur.

34 kits de compostage ont été distribués et 39 personnes ont assisté à la première réunion sur le compostage de la saison.

L'agglomération de Lens-Liévin organise des réunions, des sessions de distribution de composteur.

Les conditions : habiter le territoire et ne pas déjà être équipé d'un composteur.

D'autres réunions sont programmées, entre autres à Bénifontaine le 21 mai.

Inscription et informations sur le compostage

Flashez le QR code ou contactez le numéro vert 0 800 596 000.



4L Trophy : une aventure inoubliable!

Qui sommes-nous ?

Nous sommes Antoine Viateur 21 ans et Antoine Callebaut 24 ans, deux demi frères. Antoine Viateur est étudiant en alternance au CESI, tandis qu'Antoine Callebaut est diplômé en biologie aux États-Unis. Passionnés par les défis et le dépassement de soi, nous avons décidé de nous lancer dans l'aventure du 4L Trophy, un raid qui allie aventure, solidarité et défis mécaniques.

Pourquoi le 4L Trophy ?

Tout a commencé devant un écran, en regardant des vidéos du 4L Trophy. Très vite, l'idée a germé : et si nous participions à cette aventure unique ? Ce raid n'était pas qu'un simple défi automobile, c'était aussi une occasion de nous dépasser, d'apprendre et de soutenir des causes qui nous tiennent à cœur.

La préparation : un parcours semé d'embûches

Se lancer dans le 4L Trophy, c'est avant tout un projet qui demande de l'organisation et de la détermination. Trouver une voiture en bon état, apprendre la mécanique, réunir des sponsors... Tout cela a fait partie de notre quotidien pendant plusieurs mois. Le plus grand défi a été de financer notre projet : décrocher des sponsors n'a pas été facile, mais nous avons tenu bon.

À quelques heures du départ, un gros coup de stress nous attendait : après avoir traversé la France pour rejoindre Biarritz, nous avons découvert lors des vérifications techniques que nos pneus, pourtant neufs, étaient déjà usés. Un problème qui compromettait notre départ. Il était tard, et après avoir écumé les garages des environs, nous avons compris que nous n'avions pas d'autre choix que de faire venir de nouveaux pneus. Heureusement, nos parents ont accepté de descendre en pleine nuit pour nous les apporter. Grâce à eux, nous avons pu passer les vérifications et prendre le départ.



L'expérience du raid : entraide et aventure

Dès les premiers kilomètres, l'ambiance unique du 4L Trophy nous a saisie. Partout, des 4L colorées, des équipages motivés et une entraide omniprésente. Aux stations-service, sur les pistes marocaines, dans les bivouacs, chaque moment était une occasion de rencontrer d'autres participants et de partager nos galères et nos réussites.

Côté mécanique, nous avons réussi à éviter les gros pépins. En Espagne, une crevaison nous a obligée à nous arrêter en plein trajet. Plutôt que de paniquer, nous avons profité de l'occasion pour ajuster notre parallélisme... sur le bord de la route ! D'autres équipages se sont arrêtés pour nous aider, illustrant parfaitement l'esprit de solidarité du raid.

Le Maroc nous a offert des paysages à couper le souffle et une hospitalité incroyable. Les rencontres avec la population locale ont été marquantes, et nous avons pu voir les sourires des enfants lors de la remise du matériel scolaire que nous transportons pour l'association Enfants du désert.

Un classement dont nous sommes fiers

Malgré les défis rencontrés, nous avons su garder le cap et avons terminé 40ème sur plus de 1000 équipages ! Un résultat au-delà de nos attentes, qui reflète nos efforts et notre détermination tout au long de l'aventure.

Un immense merci à Monsieur le maire et les élus de la commune de Bouvigny Boyeffles!

Notre aventure n'aurait pas été possible sans le soutien précieux de nos partenaires. Nous tenons particulièrement à remercier la mairie de Bouvigny-Boyeffles, qui nous a aidés dans cette belle aventure et nous a permis d'apporter du matériel scolaire aux enfants qui en avaient besoin. Leur soutien a eu un impact concret et nous leur en sommes profondément reconnaissants.

Ce que nous retenons de cette aventure

Le 4L Trophy est bien plus qu'un simple rallye. C'est une école de la débrouille, de l'entraide et de l'aventure humaine. Nous revenons avec des souvenirs incroyables, des amitiés nouées sur la route et une meilleure connaissance de nous-mêmes. Cette aventure nous a prouvé qu'avec de la volonté et de la solidarité, tout devient possible.



Du 7 juillet au 14 août

Centre de loisirs

ÉTÉ 2025

Bouvigny-Boyeffles

Inscriptions jusqu'au 18 juin
dans la limite des places disponibles

3/14 ans

Retrait des dossiers en Mairie à partir du 15 mai

06.74.89.14.64

3/5 ans
Matin

Garderie
à partir de 7h30

6/11 ans
Matin
8. Après-midi

Mercredis récréatifs

Reprise des activités le 10 septembre 2025

Inscriptions à la Maison des jeunes
à partir du 2 septembre

06.74.89.14.64

Visite de la sous-préfète



Madame Sandra Guthleben, Sous-préfète de Lens depuis le 02 octobre 2023, est venue se présenter à la commune de Bouvigny-Boyeffles. Elle a ainsi pu visiter les différents services et bâtiments communaux, accompagnée de Monsieur le Maire et de ses élus.

Cérémonie du 19 mars

La commémoration pour le 63e anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie a eu lieu le mercredi 19 mars 2025 sur la place de la mairie. Mr le Maire, accompagné de Mr LALLEMAND, de ses élus ainsi qu'en présence du Conseil Municipal des jeunes, s'est recueilli devant le monument aux morts afin de déposer deux gerbes.



Les anciens de Boyeffles et de la gare mis à l'honneur



Le 27 avril 2025, la municipalité a convié les aînés des deux quartiers à partager le verre de l'amitié. Cette année, Mme Danièle Bonnel et Mr Jacques Van Tichelen ont été mis à l'honneur pour Boyeffles et pour le quartier de la gare, ce sont Mr Michel Gauthier et Mme Aimée Dallongeville. Les doyens ont reçu de jolis cadeaux.

Chasse à l'œuf au jardin du Presbytère

Ce mercredi 02 avril 2025 a eu lieu la chasse à l'œuf. Pour cette occasion, les enfants se sont dispersés dans le jardin du presbytère pour ramasser les chocolats et friandises dispersés par le lapin de Pâques. Monsieur le Maire, accompagné de ses élus, a aidé le lapin de Pâques pour la distribution des chocolats aux petits et grands enfants !



Distribution des chocolats de Pâques

Comme chaque année, pour Pâques, il y a une tradition que la ville de Bouvigny-Boyeffles conserve année après année : Monsieur le Maire, accompagné de ses élus, se rend aux écoles Pierre et Marie Curie de la ville pour distribuer des chocolats aux enfants.



Carnaval



Le vendredi 04 avril 2025, les petits de l'école maternelle Marie-Curie sont venus rejoindre les grands de l'école primaire Pierre-Curie afin de parader devant la Mairie de la ville et attraper les huit kilos de bonbons lancés par les élus. Le cortège a ensuite rejoint le jardin du presbytère pour brûler « Le Bonhomme d'Hiver ».



Cérémonie de la déportation

Le 25 avril 2025, place de la mairie, la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation et de la libération des camps de concentration nazis ont rassemblé les élus, les porte-drapeaux et la population. Cette commémoration a été instaurée par la loi du 14 avril 1954, sur proposition du sénateur Edmond Michelet, qui faisait partie du réseau de résistance Combat et fut lui-même déporté à Dachau. Pour cette occasion, Monsieur le Maire, accompagné de Monsieur Lallemand et de ses élus, a déposé une gerbe au monument aux morts.



Cérémonie du 1 mai

Le 1er mai est la fête des travailleurs !

Pour cette occasion, l'Harmonie d'Ablain-Saint-Nazaire était présente. Monsieur le Maire, accompagné de ses élus a déposé une gerbe sur le monument aux morts.

S'en est suivie la remise des médailles. Il s'agit d'une distinction honorifique. Elle a pour but de récompenser l'ancienneté de services d'un salarié/agent, la qualité de ses initiatives prises dans l'exercice de ses fonctions.

Mr le Maire et ses élus étaient présents pour remettre les diplômes et un présent aux médaillés.

Liste des médaillés du travail présents :

- Mme GODET Gaëtane
- Mme PICART Cindy
- Mme DELEFORTERIE Coralie
- Mme OLCZYK Pascale
- Mme ROLAND Angélique
- Mr ARMATA Bruno
- Mme MAILLET Patricia
- Mme ROUSSILLE Catherine
- Mr DELOZIEN Jean-Claude



Classe verte CM2 à Lou Riouclar

Au cours de cette semaine, les élèves ont eu l'opportunité de participer à des randonnées à travers les paysages enchanteurs des Alpes, découvrant ainsi la faune et la flore locales. Ils ont également relevé des défis, apprenant à surmonter leurs appréhensions et à collaborer en équipe pour atteindre de nouveaux sommets. Les différentes activités, telles que celles autour du pain, de la cartographie, de l'astronomie, des énergies renouvelables, ainsi que l'étude des traces et empreintes, leur ont permis de s'ouvrir au monde qui les entoure. Les randonnées et courses d'orientation ont également contribué à développer leur endurance, leur sens de l'orientation et leur esprit d'aventure.



Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai 1945 marquait la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Le 8 mai 2025, Monsieur le Maire, ses élus ainsi que le Conseil Municipal des Jeunes, se sont rendus sur la place de la Mairie pour déposer une gerbe sur le monument aux morts.

L'Harmonie d'Ablain-Saint-Nazaire a joué pour l'occasion.



Conseil Municipal des Jeunes

Lors de la dernière réunion de conseil, les jeunes ont abordé divers sujets, en particulier le goûter intergénérationnel qui sera organisé avec les résidents du béguinage le 18 juin prochain.

Une marelle a été tracée pour les élèves de CP et CE1 à leur demande. Vous pourrez l'apercevoir dans la cour en façade de l'école Pierre Curie.

Les jeunes appellent aussi au civisme concernant les déjections canines sur les trottoirs de notre joli village. De plus en plus fréquentes, elles nuisent aux usagers et aux trajets collectifs pour la cantine et la garderie.



Atelier fromage à la cantine

Le jeudi 24 avril 2025, a eu lieu à la cantine scolaire de Bouvigny-Boyeffles, une animation fromage organisée par Olivier, commercial et animateur chez Passion Froid. Le but était de faire découvrir différentes variétés de fromages aux enfants comme le Pont l'Evêque, le Gouda 1000 jours et l'Ossau-Iraty AOP.

Un véritable succès chez nos jeunes !



Sorties familles à Bollaert

Vous avez été nombreux à répondre à notre flyer concernant la sortie famille du 26 janvier pour le match Lens/Angers.

C'est un bus 63 places qui a été affrété pour l'occasion. La victoire s'est jouée de peu, mais cela valait le coup de braver le froid pour assister au score 1/0 qui a fait vibrer petits et grands.

Le nombre de places étant limité, les familles qui n'ont pas pu assister à la sortie se sont vu offrir des places pour le match Lens/Le Havre du 3 mars.



Centre de loisirs d'hiver



C'est encore un programme bien chargé qui a été proposé. Entre les sorties piscine, cinéma, trampo jump, loupiots, laser game, zanzi boom, il y en avait pour tout le monde de 6 à 17 ans.

Prochain rdv cet été pour les enfants de 3 à 14 ans. Les inscriptions commencent le 15 mai.



Séjour de vacances été
12/17 ans

Du 5 au 17 juillet 2025 **Arles sur Tech**
Languedoc Roussillon **places limitées**



Cadre et mode de vie

Les jeunes seront hébergés au camping Paradis Le Vallespir, en Mobil Home, à Arles sur Tech

Programme

Sportif et culturel, notre séjour invite les jeunes à la découverte d'un large choix d'activités regroupant plaisir et sensation :

- Parc Asterix
- Water-jump
- Canyoning
- Aquapark
- Aqualand
- Visite de Collioure, Roses ...



Tarifs
Bouvigny : 250€
Aide aux vacances CAF : Déduction de 50% à 70% selon le QF



Inscriptions

Sur rendez-vous à la Maison des jeunes de Bouvigny-Boyeffles ☎ 06.74.89.14.64

Sélection des dossiers sur critères de priorité



> Travaux



Mise en place de la zone 30 rue du Prince et Chemin du Mont Guyot afin de réduire la vitesse. Installation de la marelle à l'école Primaire Pierre Curie à la demande du conseil municipal des jeunes. Restauration des joints de la fontaine et des marches des escaliers. Réfection du mur à l'école Primaire et des chéneaux de l'école maternelle Marie Curie.



Amicale Laïque

Très belle soirée fitness avec une quarantaine de participants, à renouveler. Soirée qui s'est terminée autour du verre de l'amitié.

A bientôt et merci à tous.



Comme chaque année, l'amicale laïque a organisé les vacances d'avril. Au programme de nombreuses sorties qui ont fait le bonheur des enfants. Un grand merci aux bénévoles qui ont encadré les participants ainsi qu'à la municipalité pour son aide. Rendez-vous l'année prochaine.



Comité des fêtes de Marqueffles

Un premier trimestre dynamique pour le Comité des Fêtes de Marqueffles qui a entamé l'année 2025 sur 3 événements majeurs, en réunissant les habitants autour de la convivialité, du partage et de la tradition.

Tout a commencé avec un concours de belote qui a rassemblé quelques passionnés, le tout dans une ambiance chaleureuse : cartes, rires et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Le mois suivant, le repas dansant animé pour la troisième fois par l'excellent Orchestre HELE-NIAK a rencontré un vif succès. Les participants ont pu profiter d'un délicieux repas préparé par la BOX DINATOIRE. Tout le monde a pu s'éclater sur la piste de danse et est reparti ravi avec la traditionnelle photo souvenir (PIC SMILE).

Enfin, à l'occasion des fêtes de Pâques, les membres du Comité ont tenu à perpétuer une belle tradition, en organisant une distribution de chocolats aux résidents de la maison de retraite du Bon Accueil, un moment touchant et intergénérationnel, empreint de gentillesse et de sourires partagés.

Le Comité des Fêtes de Marqueffles remercie tous les participants pour leur soutien et leur engagement mais surtout son équipe de bénévoles.

A très bientôt pour de nouveaux moments dont le 14 juillet et la Ducasse du 15 août.

Martine Caron





Comité historique

Le Comité Historique de Bouvigny-Boyeffles vient de publier son cinquantième numéro.

Sommaire:

Une affaire criminelle: L'affaire Catherine DEGUFFROY contre Joseph FOQUET à Aix-Noulette en 1905
 Ascendance de Catherine Flore DEGUFFROY (1895-1905) jusqu'à la septième génération
 Témoignage de Mme Justine LATOUR-LABORDE, arrêtée et torturée par les Nazis, à Boyeffles en 1942
 Règlement intérieur de notre bibliothèque, Thérèse LEFEBVRE

Notre nouveau site Internet:
<http://histoire.bouvigny.free..fr>

Le comité historique à travers la presse

EXPOSITION

Notre exposition se tiendra du 31 octobre au 2 novembre 2025, salle des Fêtes de Bouvigny, de 10 à 18 h

Thème: Les prisonniers de la Deuxième Guerre mondiale dans les stalags

Cette exposition-hommage se fera en partenariat avec l'Association des Anciens Combattants
 Entrée libre



Pas-de-Calais libéré

Bouvigny-Boyeffles célèbre les 80 ans du Débarquement aux côtés de l'Association des Véhicules Militaires de l'Artois

Le samedi 6 septembre, de 12h30 à 14h30, la commune rendra hommage au 80e anniversaire du Débarquement en accueillant l'Association des Véhicules Militaires de l'Artois (VMA) pour le « LE PAS-DE-CALAIS LIBERE ».

C'est un rendez-vous à ne pas manquer pour les passionnés d'histoire, les curieux, et les familles désireuses de transmettre la mémoire aux plus jeunes. À l'occasion des commémorations du Débarquement de 1944, la commune de Bouvigny-Boyeffles a le plaisir de recevoir l'Association des Véhicules Militaires de l'Artois pour un moment fort en symboles et en émotions .

Entre 12h30 et 14h30, la place du village accueillera une exposition vivante de véhicules militaires d'époque, fidèlement restaurés par des passionnés. Véritables témoins mécaniques de l'Histoire, ces camions, jeeps et motos raconteront, à leur manière, l'épopée des soldats alliés venus libérer la France. Les membres de l'association seront présents en tenue d'époque pour partager leurs connaissances et échanger avec le public.

Pour la municipalité, cet événement est l'occasion de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui ont combattu pour la liberté, tout en sensibilisant les nouvelles générations à l'importance du devoir de mémoire.

La population est chaleureusement invitée à participer à cet hommage. Un moment de partage et de recueillement, mais aussi d'échange et de découverte autour d'une page majeure de notre histoire collective.

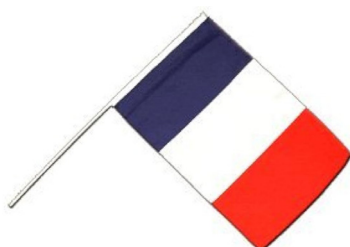
Un moment de mémoire et d'engagement communal.

La cérémonie sera marquée par un dépôt de gerbe au monument aux morts, en présence de Monsieur Le Maire, des élus et des habitants, accompagné d'un discours de Monsieur Lallemand (Président des anciens combattants). Ce moment solennel rendra hommage aux combattants du Débarquement et à toutes les victimes de la guerre, en rappelant l'importance du devoir de mémoire dans notre société.

Convivialité au rendez-vous !

Afin de prolonger cet instant de partage, une buvette et un point de restauration seront proposés sur place par l'école de musique locale, apportant une touche festive et chaleureuse à l'événement.

La municipalité invite l'ensemble des habitants, petits et grands, à venir nombreux pour célébrer ensemble cette page essentielle de notre histoire nationale, dans le respect, l'émotion et la convivialité.



Tu participes ?

N'oublies pas de colorier le drapeau ci-joint et viens avec lors de l'évènement!

Il était une fois LE PAS-DE-CALAIS



39ÈME ÉDITION

LIBÉRÉ

BOUVIGNY-BOYEFFLES
06 Septembre
2025

DÉFILÉ
CONVOI
ANIMATIONS

Place du village
12h30 - 14h30
Restauration et buvette
sur place



Sauvons notre église

Chers Amis,

Notre maison, l'Eglise n'est plus étanche, il faut la réparer !

C'était notre message en 2018, alors que nous avons pris le relais de Christian ZANETTI et de son équipe.

Depuis le 20 avril 2025 à 11 :15, jour de Pâques, fête de la résurrection, notre Eglise Saint Martin est sauvée des eaux et pour la circonstance : elle a fonctionné à deux reprises le même jour à « guichet fermé ».

Il faut dire que de voir Monsieur Le Maire et Monsieur L'Abbé ensemble pour accueillir les paroissiens à la messe du dimanche de Pâques marquera l'histoire de notre village à jamais ! Dans son discours, Maurice VISEUX a retracé les étapes de ce projet depuis 2018 et notamment la plus importante, celle des travaux.

Il a remercié les financeurs de cette opération, les entreprises pour leur travail remarquable ainsi que l'ensemble du personnel communal.

L'association « SAUVONS NOTRE EGLISE » tient ici à remercier :

Monsieur l'Abbé Henri ALGLAVE pour sa confiance.

Monsieur le Maire et le personnel communal pour leur soutien apporté dans toutes les missions de notre objectif : sauver notre Eglise.

Les 310 donateurs qui ont permis depuis 2018 de récolter 53 561€ par le biais de la Fondation du Patrimoine. Cette somme sera reversée intégralement à la commune de Bouvigny sous forme de subvention.

Nous sommes touchés par la participation d'une trentaine de bénévoles qui sont venus prêter main forte pour le nettoyage et la réinstallation des bancs et de l'ensemble du mobilier.

Après 22 mois de fermeture, on peut comprendre l'impatience de la population à voir la réouverture de notre Belle Eglise. C'est pour cette raison que les fêtes de Pâques ont eu la préférence à celles de la Pentecôte qui ont lieu cinquante jours plus tard.

Enfin, une dernière phase de travaux restera à réaliser pour les réparations de la maçonnerie périphérique. La mairie s'emploie à monter les dossiers comme l'a annoncé Monsieur le Maire. Pour la postérité, une ardoise a été installée sur chaque pan de la toiture, représentant l'Eglise réalisée à l'imprimante 3D par Fabien CARE avec l'inscription « SAUVONS NOTRE EGLISE » au recto. Sur le verso sont inscrits : Maurice VISEUX, Maire, Pierre CARE - Joseph KIEL - Yves SAVREUX Jean Claude MASCLET - Jean Jacques BRISSE - Jean-Marie DEVIENNE.

Encore merci à tous
Pour SAUVONS NOTRE EGLISE
Pierre CARE





Peintres dans la rue



samedi 24 mai 2025
de 9 h. à 13 h.
Bouvigny-Boyeffles
Centre du village

Peintres
Dans la rue

L'Atelier
Aquarelle
3ème édition

Contacts: 06 28 03 74 47 / 06 50 17 27 68
Bouvigny Boyeffles Culture

I
P
N
S

Autodidacte, Monsieur Broutin pratique l'aquarelle depuis plus de 20 ans. Il aime travailler ce médium par sa légèreté, sa transparence et le rendu des couleurs. L'aquarelle permet d'exprimer ses sentiments. Monsieur le Maire a souhaité mettre à l'honneur le travail de Monsieur Broutin lors de la réalisation d'un livret regroupant ses aquarelles qui ont pour thème : le village de Bouvigny-Boyeffles. Ce dernier sera offert à l'occasion de certains événements. Si vous souhaitez vous le procurer, c'est possible en contactant Monsieur Broutin par mail à l'adresse suivante : gbbrou@orange.fr

SORTIE CINÉMA

offert par le CCAS de Bouvigny-Boyeffles

**Places
limitées** !

Réservée aux habitants de Bouvigny-Boyeffles
de 65 ans et plus



Cette offre comprend la place de cinéma ainsi que le transport en bus au point de collecte de votre choix

Sortie cinéma du mardi 10 juin 2025 à 15h30 "Les Bodin's"

Coupon à retourner en Mairie avant le 30 mai 2025.

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Conjoint(e) – Concubin(e) :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

N° de téléphone :

Point de collecte choisi :

- ☐ Marqueffles (aire de jeux- rue de Marqueffles) 14h30
- ☐ Bouvigny centre (Face à la Boulangerie - grand'rue) 14h35
- ☐ Boyeffles (114 Bis rue de Lucheux) 14h40
- ☐ Cité 10 "4 saisons" (rue du Prince) 14h45

Signature